



Éditorial

L'association Sokapila continue de s'agrandir avec l'arrivée de Jean qui vient compléter notre équipe d'animation ! Bachelier, formé en animation par l'ONG « ATD Quart Monde », il enchante les enfants par son dynamisme et ses talents de chanteur.

La formation professionnelle « éducation à l'environnement en EPP » se poursuit à Mahavatse II avec une deuxième phase, plus concrète. Il est cette fois demandé à chacune des institutrices participantes de réaliser un projet pédagogique environnementale avec sa classe lequel verra le jour à la fin de l'année scolaire. Au programme, spectacles de marionnettes, de théâtre, réalisation d'herbiers médicinaux, de jardins et bien d'autres créations sont attendues pour le mois de juin.

Les séances d'animation « à l'école de la tortue » et « à l'école de la forêt » s'achèvent à Andaboly et seront conclues par une sortie à Mangily, afin de concrétiser les connaissances acquises pendant deux mois. La réserve du Réniata, le Village de Tortues et la plage attendent les enfants pour une journée verte bien remplie.

Actualités de l'association

Présentation de l'équipe d'animation

Amélie, Jean, Pierrot, Ruffin et Saribikane sont les animateurs en place de l'association.

Jean, Ruffin et Saribikane, tous trois bacheliers et animateurs formés par « ATD Quart Monde » sont spécialisés dans l'animation « pure » avec les enfants : jeux, contes, chants, danses ...

Amélie et Pierrot, issus d'une formation universitaire scientifique s'occupent de la partie « éducative » du projet.



En partant de la gauche : Saribikane, Jean, Ruffin, Pierrot et Amélie

Formation professionnelle à l'EPP Mahavatse II – Deuxième partie, la réalisation de projets pédagogiques

Les projets, à thématique environnementale bien entendu, sont définis de la manière la plus participative possible entre les élèves, l'enseignante et les animateurs. L'effet escompté est triple, donner les moyens à l'enseignante de pouvoir faire un projet de ce type quand il le souhaite, sensibiliser les enfants lors de sa réalisation, puis sensibiliser le grand public qui assistera à l'inauguration des travaux accomplis à la fin de l'année scolaire.



Exemples de spectacles réalisés par les enfants l'année dernière à l'EPP Tanenbo-Morafana et à la DREN.



Amélie présente aux enfants un fatapera mitsitsy

« A l'école de la forêt », une nouvelle animation en EPP

Quatre séances d'animations sur un mois pour apprendre aux enfants qu'est-ce qu'une forêt, comment elle fonctionne, quelles sont ses problèmes, et bien sûr les solutions à ces problèmes.

De nouvelles activités ont été expérimentées. Le « théâtre forum » permet à chaque enfant de s'exprimer lors de la mise en scène d'un scénario sur la déforestation à Madagascar, une grande part d'improvisation est accordée aux acteurs. De même, un atelier de fabrication de charbon mitsitsy (économique), avec une démonstration de fatapera mitsitsy ont aussi vu le jour et semblent beaucoup intéresser les enfants.

Actualités environnementales :

Sortie de la première promotion de gestionnaires des aires protégées marines et côtières à l'IHSM

L'Institut halieutique et des sciences marines (IHSM) de Toliara vient de sortir sa première promotion de gestionnaires des aires protégées marines et côtières, dénommée «*Matianina*». Le major de cette promotion est Rija Lalaina Daniel Andriambanona. Au terme de ce projet de trois ans initié en collaboration avec le PNM-Angap et financé par la Fondation MacArthur, 45 techniciens supérieurs et autant de managers des aires protégées marines et côtières devraient être formés. Pour cette première année, la formation de techniciens supérieurs n'a pas encore eu lieu. Mais pour le prochain cycle, 23 étudiants ont été déjà reçus pour suivre cette formation et seize autres pour devenir gestionnaires d'aires protégées marines et côtières. En 2008, ce seront 22 techniciens supérieurs qui vont être formés ainsi que 15 gestionnaires. Et à l'issue du projet, cette formation pourrait devenir une filière à part entière au sein de l'IHSM, tout ensuivant le système LMD. Alors que ces étudiants sont les premiers de Madagascar à obtenir un tel certificat, leur débouché au sein du PNM-Angap n'est pas pour autant assuré. Selon Faustin Randrianarison, représentant du directeur général du PNM-Angap, «*il leur sera donné un emploi suivant la disponibilité du marché*». Ces nouveaux gestionnaires pourront toujours créer de nouvelles aires protégées et chercher des partenaires pour les financer. Heureusement, ce ne sont pas les sites à protéger qui manquent à Madagascar. D'autant plus que la Vision Madagascar Naturellement devrait pouvoir les aider à trouver plus facilement des partenaires pour mettre particulièrement en place des aires protégées marines, pour mieux protéger nos richesses dans ce domaine.

Océane (Article paru le 3/1/2007)

Le respect de l'environnement : une démarche exigée des investisseurs

« L'octroi de crédit à la banque BOA pour les sociétés ou entreprises voulant investir à Madagascar, mais qui risquent de nuire à l'environnement, ne serait plus possible sans l'agrément de l'Office national pour l'environnement (ONE) ». C'est ce qu'a déclaré le directeur général de la BOA Madagascar, Alain Lapatre-Lamontagne, hier, lors de la signature de la convention de collaboration avec l'ONE, représenté par son directeur général, Jean Chrysostome Rakotoary. Concrètement, «*la société demandeur de crédit devra déposer son dossier auprès de l'ONE, conformément à une démarche qu'est la Mise en compatibilité des investissements avec l'environnement (Mecie)*», toujours selon ce responsable.

Avec ses partenaires, la BOA a adhéré aux principes d'Equateur en s'engageant à ne plus financer les projets d'investissements qui nuisent à l'environnement. De ce fait, les considérations environnementales et sociales sont désormais intégrées dans les critères de sélection pour l'orientation des activités de la banque. Ainsi, «*elle a l'obligation d'exiger de ses clients le respect des considérations environnementales dans les projets, objets de demande de crédits*», a souligné le DG de l'ONE Jean Chrysostome Rakotoary.

Cette convention de collaboration permettra, d'une part, à la BOA de se familiariser avec les exigences stipulées dans cette démarche ; et d'autre part, à l'ONE d'assurer l'internalisation de la gestion de l'environnement au niveau des différents secteurs d'activités financés par la BOA.

Noro Niaina (paru le 27/2/2007)

Mise en œuvre du Réseau africain des informations environnementales

Un réseau africain des informations environnementales (Raie). C'est ce qui a fait l'objet d'une journée de concertation, hier dans les locaux de l'Olep à Ambatobe. La réunion a pour objectif de finaliser la stratégie de mise en œuvre du Raie à Madagascar et d'obtenir un consensus au niveau national, a expliqué le directeur des systèmes d'informations du ministère de l'Environnement, Vonjitiana Ramarolahy. Le Raie sert d'instrument de suivi pour la gestion du développement durable et aussi de cadre pour l'évaluation environnementale intégrée. Dans le cadre de cet atelier, «*les participants rassembleront les informations multisectorielles qui, par la suite, devront être exploitées dans le processus de prise de décision en vue d'établir un rapport sur l'état de l'environnement*», toujours selon ce responsable.

Noro Niaina (paru le 28/2/2007)

Contacts

Siège social de l'association Sokapila
Le Clos du Bourg
41 700 Sassay (France)

association_sokapila@yahoo.fr

Sokapila

Sensibilisation et éducation à l'environnement
Mieux connaître pour mieux protéger

Antenne locale à Tuléar
Direction Régionale de l'Education Nationale
BP 248 -601 TULEAR -(Madagascar)

sokapila_toliara@yahoo.fr
☎ 032 40 928 37